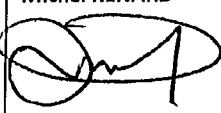


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024**

<p>Date de convocation : 11.09.2024</p> <p>Date de publication : 14.09.2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre ; le vingt septembre, Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 27</p> <p>Quorum : 14</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 09 Ont donné pouvoir : 08 Absents : 02</p> <p>Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p> 	<p><b>PRÉSENTS</b> M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; Mme Catherine ROLY ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Monique PASSET ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p><b>ABSENTS EXCUSÉS</b> M. Patrick LATOUCHE ; Mme Annie NOTELET ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Nathalie DELHAYE ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Sandrine PONCHANT ; Mme Tiffanie SURIA.</p> <p><b>ONT DONNÉ POUVOIR</b> : M. Patrick LATOUCHE donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Annie NOTELET donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; M. Didier MARMIGNON donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE ; Mme Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mr Daniel HERLAUD ; Mme Nathalie DELHAYE donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ, Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ.</p> <p><b>ABSENTS</b> : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

**DELIBERATION N° 83**

**OBJET : : Association « Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bruay Sur Escaut » - Demande de subvention de fonctionnement**

Monsieur Michel RENARD rappelle à l'Assemblée que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bruay-sur-Escaut joue un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion et du dynamisme au sein des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels de la commune de Bruay sur Escaut et ses environs.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a sollicité une subvention de fonctionnement auprès de la commune, afin de soutenir l'organisation de ses activités et d'alléger les charges financières liées aux événements de fin d'année. Cette subvention permettra en particulier de financer partiellement :

- Le repas de la Sainte-Barbe, événement incontournable pour célébrer le patron des sapeurs-pompiers et renforcer la camaraderie au sein de la brigade ;

- L'arbre de Noël, à destination des enfants des sapeurs-pompiers, qui contribue à la cohésion familiale et à l'esprit de solidarité ;
- Les calendriers distribués en début d'année à la population, geste traditionnel et essentiel au maintien de la relation entre les sapeurs-pompiers et les habitants de la commune.

En contrepartie, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, s'engage à être présent dans les différentes cérémonies patriotiques et autres de la commune

VU la demande de subvention de fonctionnement de ladite Association en date du 16 juillet 2024, reçue en Mairie le 25 juillet 2024, pour un montant de 1 000,00€

**Il est proposé à l'Assemblée délibérante :**

- **DE DECIDER** d'allouer une subvention de fonctionnement de 1 000,00 €, à l'Association « Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bruay Sur Escaut ».
- **DE DIRE** que la dépense sera réglée à l'aide des crédits ouverts au budget primitif 2024, article 65748

**Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité**

**Pour : 24 voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

